



Ministère chargé des Transports

Licence n° 2008/31/ 0000177

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) **DEL CROIX DE DOUAI TRANSPORTS SA**
RUE FRANCISCO FERRER
59950 AUBY

n° SIREN **322894163**

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CEE) n° 881/92 du Conseil, du 26 mars 1992, et dans les dispositions générales de cette licence.

Observations particulières :

La présente licence est valable du **01/01/2008** au **31/12/2012**

Délivrée à **LILLE(FRANCE)**

le **07/12/2007**

(2)

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Équipement
Nord - Pas de Calais

Pour le préfet et par délégation
La responsable de la cellule gestion des transports
Christiane CACHAT

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.



Ministère chargé des Transports

Licence n° 2008/31/ 0000177

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) **DEL CROIX DE DOUAI TRANSPORTS SA**

RUE FRANCISCO FERRER

59950 AUBY

n° SIREN **322894163**

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CEE) n° 881/92 du Conseil, du 26 mars 1992, et dans les dispositions générales de cette licence.

Observations particulières :

La présente licence est valable du **01/01/2008** au **31/12/2012**

Délivrée à **LILLE(FRANCE)**

le **07/12/2007**

(2)

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Équipement
Nord - Pas de Calais

Pour le préfet et par délégation
La responsable de la cellule gestion des transports
Christiane CACHAT

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.